



Fondation Rurale
de Wallonie

ODR d'Ath

CLDR du 05 décembre 2022

Nombre d'annexes: 2

Présences et excusés voir annexe 1.

1. Introduction

Ronny Balcaen, Echevin du Développement Rural, introduit la séance en remerciant les participants et en précisant que la réunion a pour but de poursuivre la validation du diagnostic partagé de l'auteur et de créer une vision à 10 ans des objectifs de la commune.

2. Approbation du compte-rendu du 07 novembre 2022

Un problème a été constaté lors de l'envoi et tous les membres n'ont pas reçu les pièces annexes. Les comptes-rendus de la réunion du jour et de la réunion précédente seront soumis à l'approbation de la CLDR en sa prochaine séance.

3. Diagnostic partagé

Le diagnostic partagé a été rédigé par l'ICEDD. Celui-ci prend en compte l'ensemble des données statistiques relatives à la commune et les constats émis lors des phases de consultation citoyenne précédentes. Toutes ces données ont été placées dans des tableaux AFOM (Atout-Faiblesse-Opportunité-Menace) afin d'en faciliter la lecture par thématique. Ce croisement des données a permis de faire émerger quatre grands enjeux pour la commune: le **capital naturel**, les **lieux de vie**, les **lieux de travail** et la **communication, réseaux et mobilité**. Dans chacun de ces enjeux une série de sous-enjeux ont été identifiés.

A l'instar de la réunion précédente, la Fondation Rurale de Wallonie propose à la CLDR un travail en sous-groupe. Le travail consiste à se baser sur la présentation du diagnostic croisé de l'auteur sur la thématique pour esquisser une vision à 10 ans par sous-enjeux et d'identifier les éléments à prendre en compte pour concrétiser cette vision.

Lors de cette réunion, deux enjeux ont été abordés : le **lieux de travail** et **Communication, Réseaux et mobilité**. Le résultat du travail est annexé au présent PV.

3.1. Résumé de la présentation de l'ICEDD

Synthèse des enjeux cf. annexe 1



Enjeu 3: Lieux de travail

Ath agit comme un véritable pôle d'emploi supralocal aussi bien dans les services que dans les commerces et les activités productives. L'entité dispose aussi de plusieurs parcs d'activité dont l'important parc de Ghislenghien. Pour ces raisons les indicateurs socio-économiques de l'entité sont bons, lesquels sont également impactés par la zone d'influence d'emplois de Bruxelles. Mais cette forte présence d'activités productives est aussi responsable de nuisances qu'il faut pouvoir gérer de même que leur pérennité qui sera mise sous tension suite au changement de rapport à l'énergie carbonée et à la prise en compte grandissante des impacts environnementaux. En parallèle se développent aussi dans les coeurs de villages de petites activités artisanales à forte identité et aux motivations sociales et environnementales souvent importantes : brasserie des légendes, magasin à la ferme, boulangeries traditionnelles, maraichage et bocaleries, micro-forge d'Ostiches.

En termes de commerces et d'Horeca, le centre-ville connaît un vrai dynamisme qui rayonne au-delà des frontières communales. Cela permet de compenser la faiblesse de l'offre dans les villages qui a été pointée lors des réunions villageoises. Ce secteur du commerce poursuit cependant son évolution avec d'une part, le développement de l'e-commerce et le phénomène de concentration dans de grands groupes avec leurs conséquences sur le maintien des petits commerces indépendants et, d'autre part, l'émergence d'un nouveau type d'offre ambulante qui pourrait être une solution pour accroître l'offre dans les villages. Enfin, plusieurs magasins à la ferme existent dans certains villages et permettent d'y maintenir une offre alimentaire.

L'attractivité touristique de l'entité passe indéniablement par la forte identité et l'adhésion populaire à la Ducasse. Mais au-delà de cet événement, le territoire dispose également d'un patrimoine architectural (moulin, château, tour Burbant, Palace, ...), d'un paysage, de musées, de la Dendre et d'un réseau pédestre et cyclable (avec encore des potentiels de RAVeL) ainsi que d'une offre Horeca favorables au tourisme d'un jour et de courts-séjours. Atouts qui pourraient aussi être mieux valorisés par la proximité d'attractions voisines comme Pairi Daiza, le Parc Naturel du Pays des Collines ou les différents châteaux (Attre, Fouleng, Thoricourt, Beloeil, ...) et à la présence de l'office du tourisme qui dispose d'un nouveau site web. Lors des réunions villageoises, outre ces mêmes atouts, c'est la vétusté des outils de communication et de la signalétique qui a été pointée.

Enjeu 4: Communication, Réseaux et mobilité

La communication est un thème transversal devenu essentiel vu la multitude des canaux et des différents publics cibles. Cela rend la thématique riche mais complexe à gérer. Au niveau de l'administration, malgré des outils de communication attractifs et l'existence de nombreux Conseils Consultatifs, les consultations villageoises ont témoigné d'un besoin de soutenir davantage les initiatives citoyennes. Dynamiques qui pourraient être boostées grâce à l'appui de nombreux outils Peer to Peer en plein boom tout comme les outils de financement participatif.

En matière d'énergie, la commune dispose d'un Plan d'Action en faveur de l'Energie Durable et du Climat (PAEDC) avec l'objectif de réduire ses émissions de CO₂ de 40% d'ici 2030. La production locale renouvelable du territoire ne représentait en 2018 que 2% de sa consommation totale d'énergie et ce à cause d'un nombreux bâti ancien peu économe en énergie. Le projet de boucle du Hainaut amenant aussi de nombreuses réactions citoyennes.

En ce qui concerne la quantité annuelle de déchets par habitants, des efforts sont à faire puisque l'entité se classe au-delà de la moyenne wallonne et en 196^{ème} position sur 262 communes wallonnes. Lors des réunions villageoises, c'est le manque de propreté le long des routes et de points d'apport volontaire qui était pointé.

Pour la mobilité, le territoire bénéficie d'un réseau cyclable structurant nord-sud le long de la Dendre (RAVeL) et de la N56 et est-ouest le long de la N7 (pistes cyclables marquées). La sécurité le long des RN et dans leurs traversées reste encore problématique de même qu'aux abords des écoles et dans les centres villageois. La faible qualité des sentiers a également été pointée lors des réunions

villageoises. Réunions qui ont aussi souligné la croissance du nombre de cyclistes et de piétons et l'intérêt de la zone 30 du centre-ville. Tout cela dans un contexte de forte innovation technologique du vélo.

Pour ce qui est des transports en commun, la gare et les bus offrent de bonnes connexions vers Bruxelles, Mons et Tournai mais l'offre reste limitée dans les villages surtout ceux du nord de l'entité où elle est nulle le week-end. En termes de trafic automobile, l'accessibilité du territoire est bonne mais les problèmes récurrents signalés lors des réunions restent la vitesse, le transit vers Pairi Daiza et des poids lourds, le manque de stationnement à la gare et la sécurité aux abords des écoles.

3.2. Résultats du travail en sous-groupe

Voir annexe 2.

Julien VAN EECKHOUT

Robin PENAY

Agents de développement de la FRW

CLDR d'Ath - Liste de présence

lundi 5 décembre 2022

1. Membres élus (8 soit 13.33% de la CLDR)

1	BALCAEN	Ronny	Oui
2	CAPPELLE	Pierre	Non
3	DUMONT	Serge	Oui
4	DUVIVIER	Marc	Non
5	FONTAINE	Coralie	Non
6	INGABIRE	Esther	Oui
7	LEFEBVRE	Bruno	Excusé.e
8	VANDENBRANDE	Dany	Excusé.e

2. Membres citoyens (52 soit 86.67% de la CLDR)

1	AIT OUSSAID	Samia	Oui
2	BÉRA	Luc	Oui
3	BOISDENGGHIEN	yves	Oui
4	BOURION	Bernard	Oui
5	CERVANTÈS NIETO	Talia	Oui
6	COTTILLE	Séverine	Oui
7	CUTAIA	Raffaele	Oui
8	DANVOYE	Agnès	Excusé.e
9	DE VREESE	Amélie	
10	DEBOUNY	Barbara	Excusé.e
11	DECELLE	Marie	Excusé.e
12	DELBAUF	JOHAN	Oui
13	DEMOLEON	Pascal	Oui
14	DESMYTER	Sylvain	Oui
15	DOBCHIES	Stéphane	Excusé.e
16	DUPAIX	Dolorès	Excusé.e
17	DUMONT	Aurélié	Oui
18	GLINEUR	Daniel	Oui
19	GUÉRET	Eric Jean-François	Non
20	HAUSTRATE	Aurore	Oui
21	JOORIS	Vincent	Oui
22	LEDOUBLE	Marylise	Excusé.e
23	LICOUR	Jean-Claude	Oui
24	LIVIS	Grégory	Non
25	MARTIN	Gwenaëlle	Excusé.e
26	Matteo	Tamborino	
27	MONSEREZ	Paul	Excusé.e
28	Muyshont	Julien	Oui
29	PAURICHE	Jean-Luc	Oui
30	PERMANNE	Sandrine	Oui
31	PETIAU	Guy	Non
32	PETIT	LAETITIA	

33	PICRON	Laura	Non
34	PILATE	Jean	Excusé.e
35	POELMAN	Mireille	Oui
36	PROVOST	Sébastien	Oui
37	RIVIÈRE	Jacques	Oui
38	ROUCOUR	Béatrice	Oui
39	SAUVAGE	Raphaël	Excusé.e
40	SEGONI	Lyse	Excusé.e
41	SERNEELS	François	Oui
42	SOL	Nathalie	Oui
43	SOMMELETTE	pierre	Oui
44	STUBBE	Michel	Oui
45	TRÄNKNER	Katja	Oui
46	VAN KERCKHEM	Dolmi	Excusé.e
47	VANEUKEM	Céline	Non
48	VERCRUYSE	Jérôme	Oui
49	VERMEULEN	Abigaël	Non
50	VIGNERON	Valentin	Excusé.e
51	VIGNOBLE	Bryan	Excusé.e
52	Wallez	Nicolas	Oui



ODR d'Ath

CLDR du 05 décembre 2022

Résultats des groupes de travail

Thème 3 : Lieux de travail							
Validation des constats		Validation des constats		Validation des constats		Validation des constats	Oui, mais une collaboration avec Pairi Daiza, économiquement et touristiquement indépendant, semble peu probable.
Sous-thème 1: Activités productives							
Groupe orange		Groupe vert		Groupe bleu		Groupe jaune	
Vision à 10 ans		Vision à 10 ans		Vision à 10 ans		Vision à 10 ans	
En matière d’activités productives, dans 10 ans, la commune d’Ath aura réussi à garder son maillage d’entreprises diverses en réduisant leurs nuisances et en améliorant la communication et les échanges avec les écoles et les citoyens.		En matière d’activités productives, dans 10 ans, la commune d’Ath aura réussi à concilier les activités productives tout en y intégrant une dimension environnementale (respect des normes, paysages, espaces de convivialité, ...) et en agissant sur le trafic généré par le zoning.		Concernant les grandes entreprises, la Ville d’Ath aura réussi à stopper l’extension du zoning de Ghislenghien (pour préserver ce qu’il reste de terres agricoles très fertiles) et à y induire des aménagements favorables à la biodiversité, à la gestion des eaux et aux énergies renouvelables ; en parallèle, elle aura réussi à conserver voire développer des activités économiques locales (PME et TPE) sur l’ensemble de son territoire, intégrées et bien réparties entre les villages.		En matière d'activité productives, dans 10 ans, la commune d'Ath aura mis en place un Schéma de développement économique qui atténuera les nuisances des entreprises en terme de trafic et d'environnement et privilégiera le réaménagement des commerces abandonnés avant la construction/extension des Zones d'Activités Economiques (ZAE).	
Pour y parvenir, il faut...		Pour y parvenir		Pour y parvenir		Pour y parvenir	
- Réduire les nuisances des entreprises - Garder son maillage d'entreprises diverses en optimisant les zones dédiées à cela - Plus d'interconnexion entre les entreprises et les écoles (stages et visites d'entreprises) - Plus d'échanges et de communications avec les entreprises (Job day) - Créer une plateforme de référencement des entreprises - Communiquer mieux avec l'identité des entreprises et les offres d'emploi - Favoriser les stages avec les écoles - Que faire avec le zoning des Primevères? Reconversion? Rénovation?		- Les horaires des TEC ne sont pas compatibles avec certains horaires de travail - Le service de crèche dans le zoning de Ghislenghien est saturé - L'existence d'une ligne de chemin de fer - Le manque de places de parking pour les poids lourds - L'augmentation du parc de voiture électrique → le zoning doit tendre vers une autonomie énergétique - Des plantations dans les espaces vides - Mise en place d'un balisage et de panneaux de sensibilisation - Laisser quelques zones libres (sans activités économiques)		- Agir auprès de l'intercommunale IDETA pour réorienter le mode de gestion des zonings (réduire les ventes de terrains, imposer des aménagements durables, rationaliser les surfaces dédiées aux bâtiments, ...). - Protéger les terres agricoles d'autres utilisations inappropriées et utiliser en priorité d'autres surfaces impropres aux cultures. - Préserver le territoire de l'implantation d'industries ou d'entreprises polluantes. - Prendre en compte et gérer les charrois engendrés par les activités des entreprises. - Développer les transports alternatifs de marchandises grâce à l'ancienne ligne de chemin de fer de Ghislenghien. - Créer de petites zones artisanales ou de petites structures (type ateliers ruraux) pouvant accueillir des PME et TPE dans ou en périphérie des villages.		- Mettre en place un schéma de développement économique; - Réaménager les commerces abandonnés avant de développer/construire de nouveaux zonings; - Utiliser les outils existants permettant de contenir les nuisances (portiques, feux tricolores intelligents, etc.); - Développer la voie ferrée qui relie Ath à Ghislenghein et qui permettrait de diminuer le trafic. - Développer un service de transports en commun efficace pour les travailleurs; - Respecter les restrictions mises en place (traversée de village, etc.) - Favoriser l'énergie renouvelable autre que l'éolien sur les toîts des entreprises; - Développer une politique d'accessibilité à l'offre locale;	

		- Développer le réseau de mobilité (TEC, train, vélo et autres moyens de mobilité active) pour réduire les nuisances liées aux activités des entreprises.	- Végétaliser les espaces non occupés entre les entreprises du zoning
Sous-thème 2: Commerces			
Groupe orange	Groupe vert	Groupe bleu	Groupe jaune
Vision à 10 ans	Vision à 10 ans	Vision à 10 ans	Vision à 10 ans
En matière de commerces et d'Horeca, dans 10 ans, la commune d'Ath aura réussi à conserver ses commerces en évitant l'implantation de très grandes surfaces et en améliorant la coordination des commerçants (horaires d'ouverture, animation, marché des producteurs).	En matière de commerces et d'Horeca, dans 10 ans, la commune d'Ath aura réussi à améliorer l'offre qualitative dans le centre-ville et à augmenter l'offre commerciale dans les villages.	Chaque village sera équipé en commerces et établissements HORECA diversifiés de proximité en misant sur la mutualisation et la qualité.	En matière de commerces et d'HORECa, dans 10 ans la commune d'Ath aura réussi à préserver la dynamique commerciale du centre-ville d'Ath, à développer l'offre commerciale dans les villages et à permettre l'émergence d'un un e-commerce de proximité en soutenant l'offre commerciale ambulante et en garantissant l'accessibilité des commerces tout en développant la communication et publicité des commerces athois.
<i>Pour y parvenir, il faut...</i>	<i>Pour y parvenir</i>	<i>Pour y parvenir</i>	<i>Pour y parvenir</i>
- Important d'empêcher les très grandes surfaces et les grands commerces - Revoir les horaires d'ouverture -> Avoir une cohérence de fermeture des commerces dans le centre - Améliorer la coordination avec les commerces - Enjeu sur la question du parking (payant, pas payant? Avis partagé). - Avoir un marché tournant et agir sur la taxe ambulant (s'appuyer sur Mafflourchette et la Ruche)	- <i>Soutien de la ville : diminution des taxes, support aux commerçants en matière de communication, ...)</i> - <i>Installation de toilettes publiques pour améliorer le confort du chaland</i> - <i>Remise en vie d'anciens métiers avec décentralisation dans les villages</i> - <i>Solutionner la perte d'énergie et de qualité du marché hebdomadaire</i> - <i>L'ouverture des commerces durant les heures de tables (12-14h)</i> - <i>S'accorder entre les commerçants afin d'avoir une offre élargie (par exemple durant les congés des uns et des autres)</i> - <i>Augmentation des zones de parking, notamment les places 15'</i> - <i>Soutenir les commerçants dans la mise en route d'E-commerces (formation, aide financière, ...)</i> - <i>Mettre en relation les écoles techniques d'Ath afin d'aider les commerçants (cartes en ligne, inventaires, ...) tout en veillant à donner de la reconnaissance aux élèves</i>	- Recréer des lieux de rencontre dans les villages regroupant plusieurs activités : café, commerce, lieu d'activités culturelles, ... - Mettre à disposition des salles disponibles en dehors des activités du week-end ou événementielles pour accueillir des ambulants régulièrement (principe des halles) : ex. la salle Spoculo à Ormeignies, Quai de l'Entrepôt à Ath, ... - Aménager les places et les espaces publics pour rendre les rendre plus attrayant et soutenir ainsi le développement du commerce et de l'HORECA. - Développer et/ou encourager des alternatives aux marchés des producteurs qui ne fonctionnent plus très bien : distributeurs de produits locaux (attention à la perte de contact avec les consommateurs), ... - Encourager la vente à la ferme dans les villages et inciter les agriculteurs à diversifier les produits vendus (d'autres producteurs) afin de recréer des lieux d'approvisionnement complet centralisés pour les consommateurs. - Soutenir les restaurants et le secteur HORECA dont la qualité n'a cessé d'augmenter ces dernières années.	- Prendre en compte la disparition des services de proximité; - Prendre en compte le prix des loyers des surfaces commerciales; - Développer un e-commerce qui permette de conserver des échanges entre l'acheteur et le commerçant (retrait au magasin/entreprise, par exemple); - Prendre en compte l'évolution marketing des commerces ambulants de type food-trucks qui permettent également de faire rayonner la ville en dehors de la commune; - Permettre aux commerces de décentraliser leur(s) point(s) de vente vers les villages; - Préserver la dynamique commerciale du centre-ville d'Ath en évitant l'installation de centres-commerciaux. - Elargir les horaires d'ouverture des commerces; - Soutenir les activités de l'abattoir et les autres outils de soutien à l'économie locale;
Sous-thème 3: Tourisme			
Groupe orange	Groupe vert	Groupe bleu	Groupe jaune
Vision à 10 ans	Vision à 10 ans	Vision à 10 ans	Vision à 10 ans
En matière de tourisme, dans 10 ans, la commune d'Ath aura réussi à redynamiser ses outils de promotion touristique (site web, signalétiques, bureau de l'office du tourisme)	En matière de tourisme, dans 10 ans, la commune d'Ath aura réussi à promouvoir les activités touristiques sur et aux abords du territoire grâce à la collaboration avec les communes voisines et les acteurs locaux.	Les activités touristiques seront encore plus tournées vers la nature et en lien avec le Parc naturel du Pays des Collines.	En matière de tourisme, dans 10 ans la commune d'Ath, aura réussi à développer ses axes touristiques majeurs en garantissant leur accessibilité aux différents modes de déplacements et aux PMR tout en coordonnant les différents acteurs touristiques et en prenant en compte le vieillissement de la population.
<i>Pour y parvenir, il faut...</i>	<i>Pour y parvenir</i>	<i>Pour y parvenir</i>	<i>Pour y parvenir, il faut...</i>

- Réactualiser les outils web - La visibilité et la localisation de l'office du tourisme est à revoir - Signalétique globale à revoir (depuis la gare) - Evoquer les autres attractions (Pairi Daiza, Beloeil) - Pistes cyclables	- <i>L'existence de l'auberge « Les amis de la nature</i> - <i>Pairi Daiza</i> - <i>La création d'une carte en ligne</i> - <i>La création d'une signalétique</i> - <i>La réalisation d'un cadastre des offres en logements touristiques et en faisant la promotion</i> - <i>Essayer de se moderniser en matière de tourisme (produit touristique innovant)</i>	- Créer un gîte de groupe afin d'élargir d'offre d'hébergement (en complément du gîte des Amis de la Nature et de celui du CARAH à améliorer). - Mettre en avant la situation centrale d'Ath par rapport au Hainaut et les possibilités de découverte de la Belgique via le train notamment (possibilité de parking aisé autour de la gare), et promouvoir à une large échelle les hébergements existants et futurs. - Promouvoir le futur parc de stationnement des mobilhomes qui sera bientôt aménagé. - Faire connaître les balades, randonnées balisées et les réseaux (points nœuds vélo et pédestre) existants et en faire une force pour le développement touristique.	- Prendre en compte l'accessibilité des PMR aux différents lieux touristiques (dont Pairi Daiza); - Coordonner l'offre muséale pour développer une offre conjointe et une communication de qualité. - Proposer un package touristique dans la commune "Logement compris". - Prendre en compte la diversité des acteurs existant dans (OT, MCath, etc.) et hors de la commune. - Développer le RAVeL et permettre à ses utilisateurs d'être autonome autour de celui-ci en développant autour commerces et HORECA. - Exploiter le potentiel représenté par le secteur brassicole (brasserie des légendes) et la multiplication des vignobles (cépages). - Prendre en compte le vieillissement de la population et proposer une offre adéquate; - Veiller à la souplesse des horaires des commerces locaux; - Prendre en compte la problématique de l'augmentation de la population sur l'augmentation des déplacements et donc des possibles nuisances automobiles (trafic, bouchons, etc.) et proposer une alternative touristique de qualité.
---	---	---	--

Thème 4 : Communication, réseaux et mobilité							
Validation des constats	.	Validation des constats		Validation des constats		Validation des constats	Non, les constats ne sont pas adaptés à une population vieillissante (constat statistique) peu encline à la pratique une mobilité active.
Sous-thème 1: Gouvernance							
Groupe orange		Groupe vert		Groupe bleu		Groupe jaune	
Vision à 10 ans		Vision à 10 ans		Vision à 10 ans		Vision à 10 ans	
En matière de gouvernance, dans 10 ans la commune d'Ath, aura réussi à développer les offres d'achats groupés en travaillant à l'échelle des villages.		/		La commune d'Ath aura renforcé les liens entre les citoyens par l'organisation d'activités où les informations importantes ciblées passent auprès de chacun.		En matière de gouvernance, dans 10 ans la commune d'Ath, aura réussi à développer la dynamique citoyenne en s'appuyant sur des budgets participatifs et de la communication sur l'espace public.	
Pour y parvenir, il faut...		Pour y parvenir		Pour y parvenir		Pour y parvenir	
- Communiquer sur les systèmes d'achats groupés - Travailler à l'échelle des village		/		- Mettre en avant le réseau social Hoplr qui est un bon moyen de diffusion d'informations par la Ville et aussi de dialogue et d'échanges de services entre citoyens par village/quartier. - Favoriser la communication dans des lieux physiques (et pas virtuel car trop d'infos tue l'info) : via des panneaux d'affichage (gérés correctement), dans les cafés et commerces ... - Conserver la Vie athoise comme moyen de communication car elle est distribuée en toutes-boîtes et reste un très bon canal pour tous. - Développer les réunions citoyennes, les évènements (ex. Focus au Village de la MCA) et échanges en présentiel afin de faire passer la communication en direct et permettre les interactions entre habitants. - Ne pas tout miser sur les outils électroniques qui peuvent être utilisés par les citoyens pour des fonctions différentes de la communication « institutionnelle ».		- Mettre en place un budget participatif; - Développer les supports de communication sur l'espace public (écrans, autre); - Coordonner et réunir les demandes afin de rentabiliser les investissements en infrastructures; - S'appuyer sur les outils Peer to Peer; - Développer la visibilité de l'outil Hopler en élargissant son champ d'action du village/quartier à l'entité entière;	
Sous-thème 2: Energie							
Groupe orange		Groupe vert		Groupe bleu		Groupe jaune	
Vision à 10 ans		Vision à 10 ans		Vision à 10 ans		Vision à 10 ans	
En matière d'énergie, dans 10 ans, la commune d'Ath aura réussi à augmenter la quantité d'énergie locale renouvelable et à développer les communautés d'énergie pour en permettre l'accès à tous.		En matière d'énergie, dans 10 ans, la commune d'Ath aura réussi à tendre vers une autonomie énergétique à l'échelle d'une rue ou d'un quartier (principe de la communauté d'énergie).		La commune d'Ath aura réussi à diminuer les consommations énergétiques globales et aidé les citoyens à rénover et isoler leurs logements.		En matière d'énergie, dans 10 ans, la commune d'Ath aura réussi à valoriser les déchets végétaux et recyclables en combustibles variés (gaz, bois, pellets, autre) en développant des communautés d'énergie et en s'appuyant sur les compétences locales et intercommunales (recyparcs, IPALLE, etc.)	

<i>Pour y parvenir, il faut...</i>	<i>Pour y parvenir</i>	<i>Pour y parvenir</i>	<i>Pour y parvenir</i>
- Favoriser le développement des petites éoliennes - Favoriser la biométhanisation avec les particuliers en point d'apport - Promouvoir les aides existantes - Envourager les achats groupés d'énergie	- Visiter et s'inspirer des bons exemples - Utiliser les bâtiments publics et en faire des générateurs d'énergie - Flou législatif sur les productions privées et ou publiques d'énergies - L'aspect environnemental des panneaux solaires et des batteries	- Optimiser le placement de panneaux photovoltaïques en privilégiant l'utilisation des toitures des bâtiments (plutôt de créer des champs de panneaux au sol) et la couverture des parkings existants. - Imposer aux entreprises la pose de panneaux photovoltaïques pour développer les sources d'énergie durables. - Créer des communautés d'énergie pour assurer une certaine autonomie, comme cela est prévu pour le quartier de l'abattoir à Ath. - Rénover et isoler les bâtiments publics dont les écoles. - Encourager les agriculteurs à la production d'énergie par la valorisation des effluents d'élevage (biométhanisation) : exemple d'un agriculteur à Mainvault. - Mettre à disposition des citoyens un service les aidant à compléter les dossiers de demande de primes et autres démarches visant à réduire les consommations énergétiques de leur habitation. - Accorder des prêts à 0% aux citoyens qui entament des travaux d'isolation (comme cela se fait déjà avec l'Ecopack de la Wallonie). - Développer la géothermie comme source de chauffage : puits creusés dans le sol pour les pompes à chaleur. - Communiquer, sensibiliser et faire connaître les bons exemples à suivre en matière d'économie d'énergie et de rénovation (choix des bons isolation dont les matériaux écologiques).	- Soutenir les compétences/entreprises locales actives en matière d'énergie; - Utiliser les déchets végétaux pour développer une filière locale de buches/pellets; - S'appuyer sur IPALLe pour valoriser les déchets en énergie; - Développer des communauté d'énergie renouvelable; - Développer la Biométhanisation et le biogaz en accentuant le dialogue avec les agriculteurs et soutenir la transition. - Ouvrir le champs d'utilisation des bons d'entreprises de type "écochèque" à plus de secteurs (SNCB, TEC, Energie, Travaux, etc.).
Sous-thème 3: Déchets			
Groupe orange	Groupe vert	Groupe bleu	Groupe jaune
Vision à 10 ans	Vision à 10 ans	Vision à 10 ans	Vision à 10 ans
En matière de déchets, dans 10 ans, la commune d'Ath aura réussi à accélérer la réduction des déchets produits par habitants.	En matière de déchets, dans 10 ans, la commune d'Ath aura réussi à continuer les efforts afin d'atteindre, au minimum, la moyenne régionale en matière de quantité de Kg/habitant.	La commune d'Ath aura réduit la quantité de déchets ménagers produits par habitant et celle produite par les entreprises.	En matière de déchets, dans 10 ans la commune d'Ath, aura réussi à sensibiliser le citoyen à la réduction des déchets et à l'impact de nos gestes quotidiens sur la production de ceux-ci en prenant en compte la réalité économique et matérielle que représente un choix responsable et durable.
<i>Pour y parvenir, il faut...</i>	<i>Pour y parvenir</i>	<i>Pour y parvenir</i>	<i>Pour y parvenir</i>
- Développer les points d'apport volontaire - Plus de système gratuits des encombrants - Améliorer la propreté et travailler sur le civisme	- Augmenter le nombre de PAV dans les villages en veillant à ne pas oublier les hameaux - La tolérance plus grande pour les déchets PMC - Continuer la sensibilisation et l'éducation des citoyens - Le fonctionnement de calcul du coût-vérité - Augmenter le nombre de poubelles et la fréquence de leur ramassage - Augmenter le contrôle social - La création de compost de quartier - La mise en place de consignes sur les canettes	- Installer des composts de quartier là où c'est possible et distribuer des bacs de lombricompostage pour les habitants en appartement. - Renforcer l'utilisation des points d'apport volontaire et le tri des déchets ménagers. - Inciter les entreprises à diminuer la production de déchets, notamment les emballages dans toute la chaîne de distribution. - Poursuivre et faire rayonner l'expérience « Zéro déchet ». - Favoriser les magasins « Zéro déchet ». - Encourager l'utilisation des gobelets réutilisables lors des événements festifs à Ath et dans les villages.	- Mettre en avant les acteurs qui mettent en place des produits en "vrac"; - Sensibiliser à des moyens de diminuer nos emballages; - Eviter le suremballage des produits; - Soutenir le "Vrac" par des incitants financiers ayant un impact direct sur le consommateur (ex. réduction si on vient avec son contenant); - Favoriser les emballages durables; - Réaliser une étude indépendante sur le "vrai" coût énergie des emballages (ex. bouteille en verre vs bouteille en plastique); - Eduquer le citoyen dès le plus jeune âge à des gestes responsables (compost, tri, recyclage, etc.);

		- Maintenir la répression pour les dépôts sauvages : le nombre d'agents constatateurs a augmenté ce qui a déjà permis de réduire le volume de déchets retrouvés dans la nature. - Maintenir voire renforcer les dispositifs efficaces pour la collecte de déchets : ex. les filets placés à certains endroits stratégiques pour récolter les cannettes.	- Mettre en place un réseau de borne de compostage; - Prendre en compte la réalité économique représentée par le tri et une consommation écologique; - Trouver une solution aux mégots de cigarettes.
Sous-thème 4: Modes actifs			
Groupe orange	Groupe vert	Groupe bleu	Groupe jaune
Vision à 10 ans	Vision à 10 ans	Vision à 10 ans	Vision à 10 ans
En matière de modes actifs, dans 10 ans, la commune d'Ath aura réussi à bâtir un réseau cyclable structurant reliant les villages au centre-ville en développant les garages vélos, entretenant les sentiers et pistes cyclables et en gérant le stationnement sauvage des voitures.	En matière de modes actifs, dans 10 ans, la commune d'Ath aura réussi à mettre en place un réseau d'infrastructures sécurisées pour les déplacements à pied, à vélos, en engins électriques (vélos, trottinettes, ...) et les scooters.	La commune d'Ath se sera dotée d'infrastructures adaptées aux déplacements actifs (piétons, vélos électriques ou non, trottinettes, etc...).	En matière de modes actifs, dans 10 ans, la commune aura réussi à développer un réseau autonome cyclable grâce à un réseau structurant continu et grâce à la multiplication de parkings sécurisés pour les vélos.
Pour y parvenir, il faut...	Pour y parvenir	Pour y parvenir	Pour y parvenir
- Accélérer le développement des rues cyclables dans le centre-ville et dans les villages - Avoir des liaisons sécurisées et directes entre les villages et le centre - Réhabiliter les chemins et sentiers disparus (chemins coupés par le TGV et autoroute) - Accompagner les chemins par des haies pour couper le vent - Avoir des garages à vélos sécurisés (gare, centre, hopital) - Régler le stationnement sur les trottoirs et les pistes cyclables (plus de contrôles) - Mieux entretenir les trottoirs et pistes cyclables - Avoir des éclairages intelligents le longs des voies cyclables et piétonnes.	- La réhabilitation de carrières agricoles pour les cyclistes et les piétons - La sécurisation des parcs à vélos - Augmenter l'offre en parcs à vélos sécurisés sur les points nœuds et éléments centraux - Offrir des solutions multimodales - Réduire le trafic routier qui provoque un sentiment d'insécurité	- Mettre en place un vrai réseau de déplacement pour les vélos. - Créer des « autoroutes » pour vélos ou pistes cyclables sécurisées partout où c'est possible (difficile de l'envisager le long de toutes les routes principales car peu d'espace disponible). - Maintenir et développer le réseau des sentiers (en rouvrir si nécessaire) autant pour les déplacements utilitaires que de loisir : ex. proposer les actions lors de la Semaine des sentiers en octobre (https://www.tousapied.be/nos-projets/la-semaine-des-sentiers/). - Gérer l'utilisation des voies réservées aux déplacements actifs (entre piétons et cyclistes et autres modes doux) qui mène parfois à des conflits entre usagers par la sensibilisation et le respect du code de la route. - Interdire le centre-ville aux voitures le vendredi soir afin de sécuriser les usagers « faibles ».	- Sécuriser la pratique du vélo; - Favoriser la coexistence du vélo et de la voiture en développant un réseau autonome (halage/venelles) favorisant le réseau Points-Nœuds et permettant de relier les différents pôles de la commune et des communes adjacentes; - Développer des pistes cyclables rationnelles et continues; - En développant une parallèle au contournement d'Ath en rue cyclable; - En limitant la vitesse des vélos électriques sur les axes utiles; - Développer une immatriculation des vélos pour renforcer le respect de la législation en vigueur.
Sous-thème 5: Transports en commun			
Groupe orange	Groupe vert	Groupe bleu	Groupe jaune
Vision à 10 ans	Vision à 10 ans	Vision à 10 ans	Vision à 10 ans
En matière de transports en commun, dans 10 ans, la commune d'Ath aura réussi à améliorer son réseau en améliorant les horaires avec les écoles et entre les bus et les trains. Sécuriser et améliorer la sécurité et l'accès des piétons aux équipements (quai, passage sous voies).	En matière de transports en commun, dans 10 ans, la commune d'Ath aura réussi à solutionner les impératifs économiques des TEC par des initiatives innovantes.	La commune d'Ath aura réussi à développer l'offre de transport en commun pour tous.	En matière de transport en commun, dans 10 ans, la commune d'Ath aura réussi à accentuer la fréquence des bus et autres transports en commun et à rationaliser la taille des transports en circulation selon les horaires et besoins tout en renforçant les correspondances entre les différents modes de transports.
Pour y parvenir, il faut...	Pour y parvenir	Pour y parvenir	Pour y parvenir
- Revoir les horaires de la ligne 9 qui dessert l'école - Revoir les horaires du mercredi à la sortie de l'école - Avoir plus de bus -> bus à la demande - Revoir la desserte de la ligne Express vers le zoning	- Investissements public/privé - La promotion de l'utilisation de voitures partagées - Le leasing vélo - La création d'une campagne autour de l'auto-stop	- Améliorer la fréquence des lignes existantes : ex. pour la ligne Ellezelles-Flobecq-Ath, en 2023, il y aura un bus par heure dans les deux sens du lundi au vendredi. - Développer un service de transport en commun à la demande : par ex., minibus qui serait	- Favoriser la multimodalité; - Prendre en compte l'augmentation du trafic sur les axes structurants les lundis et jeudis matin; - Développer des lignes SNCB Omnibus et, parallèlement, plus directes vers certaines zones afin de renforcer l'attractivité du train;

- Comment coordonner les retards trains/bus? - Accessibilité (vélos et poussettes aux quais seule la ligne 1 est fonctionnelle). - Nettoyer et sécuriser le tunnel piéton sous les voies - Renforcer l'offre train vers Mons (1x par 30 min) - Rouvrir la halte à Ligne	- Sensibiliser la population afin de diminuer les ressentis négatifs - La réalité financière des TEC - Lutter contre l'impact écologique des bus qui roulent à vides	accessible en fonction des besoins de déplacement. - Mettre en place un réseau local de déplacement autour du centre-ville par des minibus électriques pour couvrir un maximum de trajets.	- Adapter les TEC aux réalités de travail et des horaires scolaires; - Diversifier les bus en circulation sur les lignes selon les horaires et la fréquentation; - Utiliser les outils Peer-To-Peer pour mettre en place des systèmes de voitures partagées; - Développer des formules de covoiturage.
Sous-thème 6: Circulation automobile			
Groupe orange	Groupe vert	Groupe bleu	Groupe jaune
Vision à 10 ans	Vision à 10 ans	Vision à 10 ans	Vision à 10 ans
En matière de circulation automobile, dans 10 ans, la commune d'Ath aura réussi à sécuriser davantage la circulation en réduisant les vitesses (promotion des zones 30) et en s'équipant d'un éclairage et de feux intelligents.	En matière de circulation automobile, dans 10 ans, la commune d'Ath aura réussi à réduire autant que possible les déplacements courts en voiture et à optimiser les trajets.	La commune d'Ath aura réussi à diminuer le parc automobile circulant sur son territoire.	En matière de circulation automobile, dans 10 ans, la commune d'Ath aura réussi à mettre en place un Plan Communal de Mobilité en prenant en compte la spécificité et la réalité de terrain propre à chaque village qui sera concrétisé grâce à l'utilisation d'outils performants (feu intelligents, etc.).
Pour y parvenir, il faut...	Pour y parvenir	Pour y parvenir	Pour y parvenir
- Agir sur la vitesse, instaurer les zones 30 où c'est possible - Mieux marquer et sécuriser les passages piétons en travaillant avec de l'éclairage intelligent - La gestion de la chaussée de Mons l'après-midi: mettre la rue des locomotives en rue cyclable vers le pont carré et vers le RAVeL et en mettant des feux intelligents - Sécuriser le carrefour de la chaussée de Valenciennes vers Ormeignies et Moulbaix	- Augmenter le partage des véhicules en communiquant sur les initiatives existantes - Offrir des alternatives sécurisantes pour les déplacements courts - La création et/ou la valorisation d'une plateforme de covoiturage - L'analyse régulière du trafic permettant de chiffrer le résultat des actions - La réduction de la vitesse des automobilistes en aménageant les voiries.	- Promouvoir la voiture partagée qui va continuer à se développer. - Développer et aménager des parkings de covoiturage sur des lieux stratégiques : près des accès à l'autoroute et dans les espaces périphériques des différents faubourgs de la Ville (chaussée de Mons, chaussée de Tournai, chaussée de Bruxelles). - Renforcer l'offre TEC et le réseau de mobilité active.	- En favorisant les outils "Smart" pour favoriser le délestage (actuellement le délestage d'Ath encombre les abords extérieurs de la ville); - L'importance du trafic sur le réseau principal; - La problématique de lutte contre la vitesse (quelles actions vraiment efficaces mis à part le radar?) - La mise en place de chicanes pour freiner les automobilistes; - La mise en place d'un Plan Communal de Mobilité globale étudiant les actions à entreprendre village par village; - Développer des panneaux indicateurs visibles et sensibiliser à leur signification.